

Image not found or type unknown



Séparation du couple avec un bébé

Par **le gal_old**, le **29/11/2007** à **18:18**

mon fils a un bébé de 3 mois , il n'est pas marié n'y paccé , son amie le quitte avec son fils qu'il a reconnu qu'elle droit a t'il

Par **ly31**, le **30/11/2007** à **11:37**

Bonjour,
Votre fils à reconnu son enfant de 3 mois.
Il a des droits comme tous les pères, il est vrai que pour l'instant l'enfant est petit.
Je vous conseille de lui dire qu'il se mettre en rapport avec le (JAF) Juge des Affaire Familiales, afin que ses droits soient officialisés et respectés.
Je vous souhaite bon courage à tous.
ly31